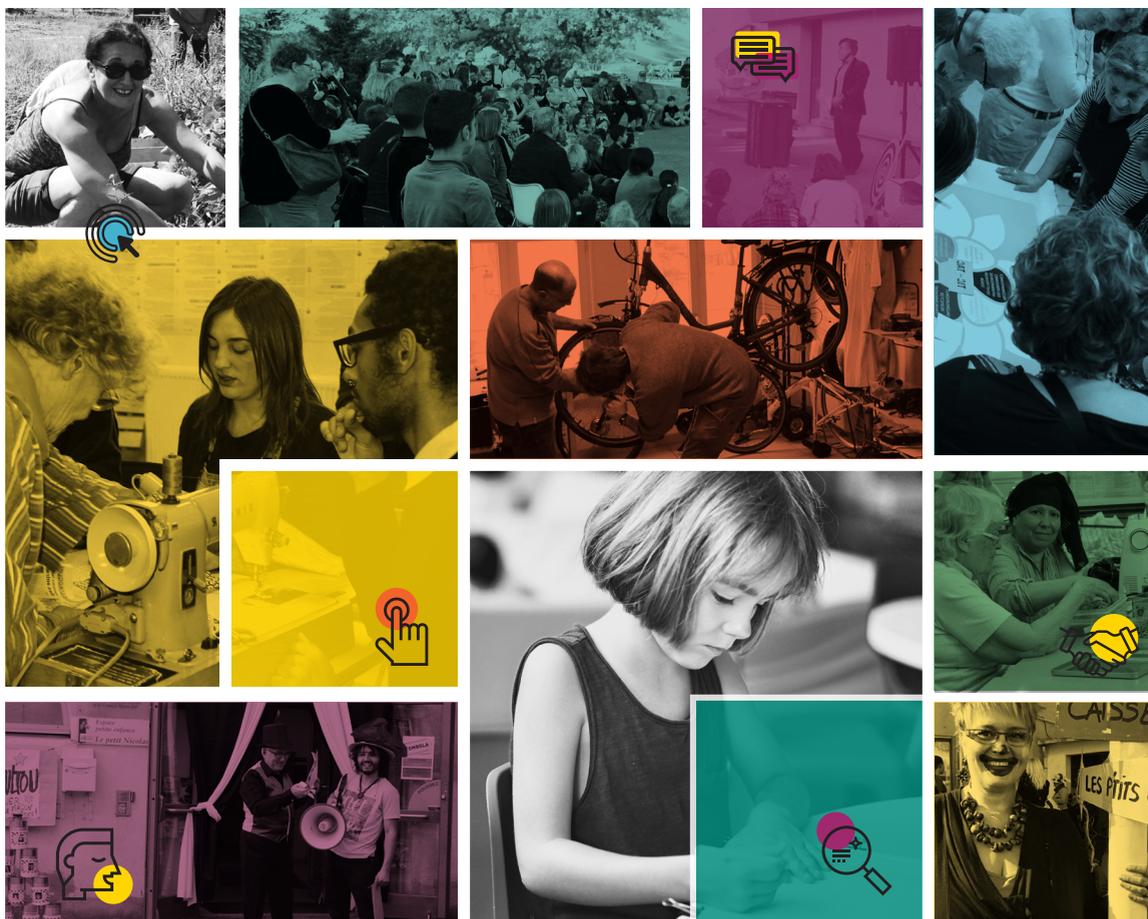


2019

OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE

National



SOMMAIRE

ÉDITO	1
L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE : ASSOCIER LES HABITANTS AU SERVICE DU MIEUX-VIVRE SUR LE TERRITOIRE	2
UNE COUVERTURE TERRITORIALE À L'IMAGE DE LA RÉPARTITION DE LA POPULATION	3

Centres sociaux

AGIR DANS LA PROXIMITÉ AU SERVICE DE TOUS LES HABITANTS	4
PANORAMA DES CENTRES SOCIAUX	6
UNE IMPLICATION DES HABITANTS	7
LE PARTENARIAT AU CŒUR DE L'APPROCHE DES CENTRES SOCIAUX.....	8

Espaces de vie sociale

PANORAMA DES EVS.....	10
DES MOYENS HUMAINS	12
DES MOYENS FINANCIERS	13

Bloc thématique

ACCÈS AUX DROITS / INCLUSION NUMÉRIQUE	
JEUNESSE.....	14
DÉMOCRATIE ET DÉBATS CITOYENS.....	15
PROJET SENACS.....	16
DÉCLINAISONS LOCALES.....	17

L'observatoire national des centres sociaux et des espaces de vie sociale (Sénacs), copiloté par la Cnaf et la FCSF, permet, grâce à la richesse des informations recueillies, de mettre en évidence le poids, les apports et spécificités des centres sociaux et espaces de vie sociale.

Acteurs essentiels des politiques publiques locales, les centres sociaux et espaces de vie sociale œuvrent au quotidien et au contact direct des habitants à la cohésion sociale des territoires.

La première fonction et spécificité d'une équipe d'Animation de la Vie Sociale (regroupant les centres sociaux et les espaces de vie sociale) est l'accueil de tous les publics : habitants du territoire, du quartier, de toutes cultures, de tous âges et de toutes catégories sociales. L'accès aux droits des personnes relève par exemple de cet accueil universel et inconditionnel. Mais, au-delà d'un accompagnement individualisé, les équipements AVS proposent des méthodologies collectives, où chacun peut prendre part selon ses besoins, ses aspirations, ses capacités de mobilisation, à la définition des projets, à l'élaboration des actions et à la construction des réponses sociales et citoyennes. Les centres sociaux et espaces de vie sociale œuvrent quotidiennement pour plus de démocratie et de justice sociale sur les territoires sur lesquels ils sont implantés.

Au plus proche des réalités locales et sociales, les professionnels et bénévoles des équipements d'animation de la vie sociale construisent leurs interventions en étroite concertation avec l'ensemble des acteurs institutionnels, publics et associatifs dans le souci de l'intérêt général et des besoins exprimés par les habitants. Dans ce cadre, les actions et services proposés peuvent être multiples : favoriser l'insertion sociale et professionnelle, participer à l'éducation des jeunes, à leur autonomie et leur engagement citoyen, soutenir l'exercice des rôles parentaux, prévenir les situations d'exclusion ou l'isolement, notamment chez les seniors...

À ce titre, la FCSF et la Cnaf réaffirment leur soutien et leur investissement en faveur de leur développement, de leur méthodologie d'intervention et de leurs actions.

Les données présentées dans cette plaquette 2019 illustrent la variété des actions développées et portées par les centres sociaux et espaces de vie sociale. Bien qu'intégrés très récemment dans Sénacs, la forte implication des espaces de vie sociale dans cette campagne démontre la pertinence de cet outil. Ces données s'enrichiront dans les prochaines années d'éléments essentiels et complémentaires d'évaluation de l'impact social de l'action des structures AVS sur les territoires.

La qualité de la coopération entre la branche Famille et le réseau des centres sociaux permet de disposer d'un observatoire inédit par sa richesse, déployé nationalement et maintenant reconnu. Sénacs est un formidable ambassadeur de l'action des centres sociaux et des espaces de vie sociale, il peut et doit servir à tous les acteurs en charge de la conception et de la mise en œuvre des politiques publiques qui contribuent à la cohésion sociale dans les territoires.

L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE : ASSOCIER LES HABITANTS AU SERVICE DU MIEUX-VIVRE SUR LE TERRITOIRE

L'année 2018 a confirmé une tendance ressentie par tous les partenaires : l'environnement des centres sociaux connaît des mutations importantes. Elles sont multiples : dans le rapport aux territoires et aux populations, dans les approches des pratiques professionnelles et bénévoles ou dans leurs relations aux politiques publiques.

L'animation de la vie sociale s'appuie sur des équipements de proximité : principalement les centres sociaux et les espaces de vie sociale. Partout en France, ils impulsent, accompagnent et valorisent la mobilisation, les initiatives et les projets des habitant.e.s. dans le but de répondre aux aspirations sociales collectives des territoires. Ils développent des méthodologies d'intervention particulières qui permettent à chacun de contribuer, par ses idées, ses compétences, son énergie ou son engagement à l'amélioration des conditions générales de vie sur son territoire.

Lieux d'initiatives, d'innovation et de partage, les structures d'animation de la vie sociale proposent des services et des activités à finalités sociales et éducatives, renforçant les solidarités et les relations de voisinage. Ils contribuent ainsi à la prévention et la réduction des exclusions.

Deux types d'équipements

Les centres sociaux et espaces de vie sociale se complètent plutôt qu'ils se comparent.

Le développement d'un centre social ou d'un espace de vie sociale sur un territoire donné est fonction des besoins, ressources et moyens locaux préalablement identifiés dans le diagnostic du territoire.

Si leurs spécificités respectives sont majoritairement liées à leur champ et capacité d'intervention,

Des missions partagées

- **Un lieu de proximité, familial et intergénérationnel, qui accueille et accompagne tous les publics** en veillant à la mixité sociale.
- **Un lieu d'animation de la vie sociale** permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Des valeurs et principes d'action

Les structures mobilisent salariés, bénévoles et habitants **autour de valeurs communes :**

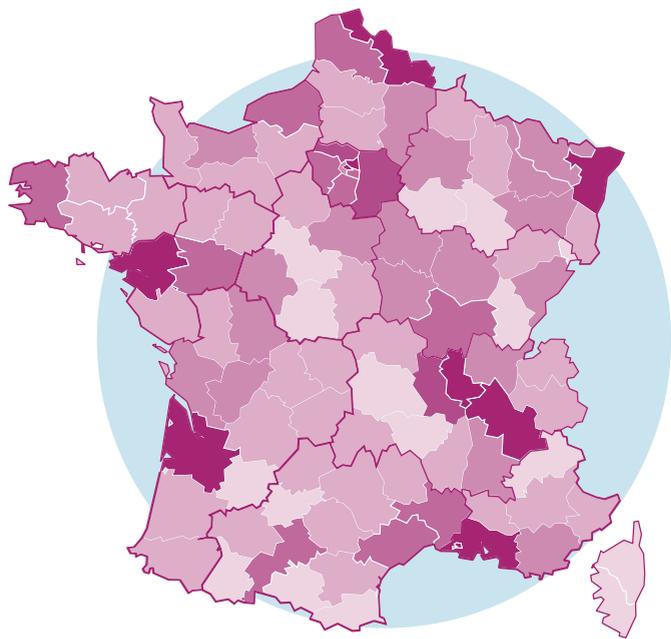
- respect de la dignité humaine
- laïcité
- mixité
- solidarité
- association et participation des habitants usagers à la définition du projet de l'équipement.



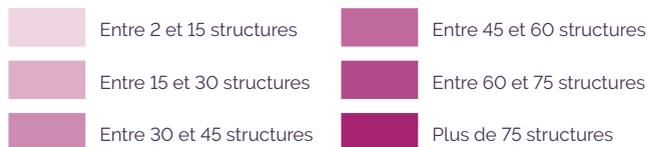
notamment au regard de la composition de leurs équipes salariées, leurs missions et valeurs sont communes.

Depuis 2018, les espaces de vie sociale ont rejoint l'observatoire Sénacs. Toutefois, les données collectées et les informations recueillies sur ces structures sont moins nombreuses que celles concernant les centres sociaux.

UNE COUVERTURE TERRITORIALE À L'IMAGE DE LA RÉPARTITION DE LA POPULATION



Densité de répartition des structures AVS sur le territoire



Adhésion à la Fédération structures Animation de la vie sociale

68% des centres sociaux **48%** des EVS

CENTRES SOCIAUX

2 283 centres sociaux agréés CAF

2 200 centres sollicités **2 015** ont répondu à l'ensemble de l'enquête

78% centres sociaux en zone urbaine **22%** centres sociaux en zone rurale

+ de 61 000 salariés

+ de 117 000 bénévoles d'activités engagés de façon ponctuelle ou régulière soit en moyenne **16.2 ETP** par structure

+ de 42 000 bénévoles dans les instances de gouvernance / pilotage

ESPACES DE VIE SOCIALE

1 227 EVS agréés CAF

1 177 EVS sollicités **788** ont répondu à l'ensemble de l'enquête

39% EVS en zone urbaine **61%** EVS en zone rurale

+ de 3 400 salariés représentant en moyenne **2 ETP** par structure

+ de 37 000 bénévoles d'activité et de gouvernance confondus soit en moyenne **47 par EVS**

La FCSF anime un réseau de près de 1 300 centres sociaux. Elle les représente auprès des pouvoirs publics et porte leurs valeurs et leur projet dans la société. Se fédérer est un acte politique qui atteste le partage de buts communs. Faire partie du réseau, c'est aussi partager des événements, des espaces de travail, des partenariats et des ressources et contribuer à une communauté solidaire de coopération.

AGIR DANS LA PROXIMITÉ AU SERVICE DE TOUS LES HABITANTS

LES CENTRES SOCIAUX : UN ACCUEIL ET DES ACTIONS POUR TOUS LES ÂGES



plus de 1 800 000 personnes touchées
par les activités des centres sociaux

Public touché par tranche d'âges



0-3 ans 8% (117 913 enfants)	18-25 ans 4% (57 094 jeunes adultes)
4-10 ans 27% (400 184 enfants)	25-59 ans 38% (570 965 adultes)
11-14 ans 10% (153 789 pré-ados)	+ de 60 ans 12% (176 042 seniors)
15-17 ans 5% (77 251 adolescents)	

Petite enfance : 0 à 3 ans

70% des centres sociaux portent des actions en direction de la petite enfance

Principalement : *des accueils petite enfance via des équipements d'accueil (Eaje) et des lieux et actions de type accueil enfants-parents ou enfants assistants maternels.*

Enfance : 4 à 10 ans

94% des centres sociaux

Principalement : *des activités de type accueil de loisirs, des lieux et temps d'accueil enfants – parents sous différentes formes, mais également des séjours de vacances, des espaces jeux ou ludothèques, de l'accompagnement à la scolarité.*

Adolescents : 11 à 17 ans

88% des centres sociaux agissent auprès des pré-ados de 11 à 14 ans

76% des centres sociaux agissent auprès des ados de 15 à 17 ans

Jeunes adultes : 18 à 25 ans

62% des centres sociaux

HAUTES-PYRÉNÉES

Centre social Arc en Soleil :
faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes adultes bénéficiaires du dispositif Garantie jeunes

Le centre social et la Mission locale ont organisé des actions de sensibilisation et d'information sur l'accès aux droits Caf, la laïcité, la gestion du budget... L'action a été conçue en lien avec le vécu de jeunes âgés de 18 à 25 ans inscrits dans le dispositif Garantie jeunes.

L'action du centre social complète et renforce ainsi les objectifs du dispositif : faciliter l'insertion sociale et professionnelle et l'autonomie de ces jeunes pour la plupart en rupture familiale et scolaire.

AGIR DANS LA PROXIMITÉ AU SERVICE DE TOUS LES HABITANTS

LES CENTRES SOCIAUX À TOUS LES ÂGES



Adultes et jeunes parents : des projets familles et parentalité

93% des centres sociaux

HAUTE-GARONNE

Centre social *Empalot* (Toulouse) : *Mon bébé et moi*

L'action vise les jeunes parents, public très peu touché jusque-là et pourtant demandeur. Le projet « Moi parent » et les ateliers sont construits avec le groupe en fonction de leurs préoccupations, sur le thème de la détente du bébé. Ils s'adressent aux jeunes parents ayant des enfants de 2 à 10 mois.

MAINE-ET-LOIRE

Centre Social *Evre & Mauges* (Beaupréau-en-Mauges)

Au sein du centre social, un groupe de parents d'enfants en situation de handicap a été accompagné dans une logique de développement du pouvoir d'agir. Cela a permis l'émergence de réponses nouvelles et pérennes, construites avec les parents eux-mêmes pour répondre à leurs préoccupations concrètes : un service de handi-sitting, un référencement des lieux accessibles sur le site des Pages Bleues, une réflexion sur l'accueil des enfants porteurs de handicap dans les accueils de loisirs du territoire. Un espace d'échanges et d'entraide entre parents a vu le jour. Le groupe a également été entendu par le Comité Local du Handicap de la communauté de communes. Plus largement, le groupe a contribué à la reconnaissance des réalités du handicap sur le territoire.



Seniors : des projets solidaires

68% des centres sociaux agissent en faveur des seniors

YONNE

Centre social *Rive droite* (Auxerre)

Lorsqu'elle habitait le quartier, Micheline fréquentait régulièrement le centre social. Elle vit désormais dans un EHPAD à Lainsecq, tout en gardant contact par téléphone avec ses amies et le centre social. Lors d'un "coin café", est née l'envie de lui rendre visite. Peu de ses amies ayant le permis de conduire ou une voiture, la mise en place d'un groupe projet a permis de concrétiser cette visite, incluant des usagers qui ne la connaissaient pas. L'action a ainsi favorisé le lien avec les nouveaux habitants, et a permis d'œuvrer vers davantage de mixité sociale et d'esprit bienveillant.

PANORAMA DES CENTRES SOCIAUX

Implantés sur l'ensemble du territoire, les centres sociaux s'adaptent aux réalités locales.

Une gestion majoritairement associative



- 64% associations
- 32% collectivités locales
- 3% gestion Caf et cogestion
- 1% autre

Une implantation majoritairement urbaine

À l'image de la répartition de la population en France métropolitaine :



78% sont implantés sur un territoire urbain



22% en territoire rural

44% interviennent sur un territoire qui comporte au moins un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV).

7% des structures (157) interviennent en zone de revitalisation rurale (ZRR).

Des habitants présents



2 530 000
usagers ponctuels

Ils fréquentent le centre social pour une fête de quartier ou un événement ponctuel.

Le projet « familles » : une mobilisation forte en faveur des familles et des parents

Il valorise les fonctions éducatives des parents au sens large.

Il s'appuie sur un diagnostic des demandes, besoins et ressources des familles en matière d'exercice de la fonction parentale et des acteurs et services présents sur le territoire.

2 114 centres sociaux agréés par les Caf pour leur projet « familles », notamment leurs projets et actions de valorisation et d'accompagnement des fonctions parentales. Ces centres sociaux bénéficient d'un soutien financier complémentaire : la prestation de service « animation collective famille » versée par les Caf pour aider au pilotage de ce projet.

Le projet « familles » permet de :

- répondre aux attentes et besoins des familles identifiés sur un territoire ;
- développer des actions collectives visant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement des liens intrafamiliaux et intergénérationnels et des relations et solidarités interfamiliales ;
- apporter son soutien et expertise aux personnels du centre social dans la prise en compte des dynamiques familiales ;
- coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social et dans sa zone d'influence ;
- faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.



1 866 000
usagers réguliers

Cours hebdomadaires de français langue étrangère, atelier chant ou atelier Internet...



1 389 500
personnes adhérentes

L'inscription par adhésion individuelle ou familiale formalise l'attachement à pouvoir bénéficier des projets.

UNE IMPLICATION DES HABITANTS



159 591 bénévoles en France

Bénévolat et pilotage

42 133 bénévoles engagés dans les instances de gouvernance et de pilotage des centres sociaux soit **21 en moyenne par centre**



36%
d'hommes



64%
de femmes

Répartition par tranche d'âge



■ **5%** - de 25 ans
■ **54%** de 25 à 59 ans
■ **41%** + de 60 ans

Un renouvellement assuré :
6 862 nouvelles personnes impliquées
contre **2 724** ayant quitté leurs fonctions

Bénévolat d'activité



55 171 bénévoles réguliers soit
en moyenne **27** par centre social

62 287 bénévoles occasionnels
soit en moyenne **31** par centre

Formation des bénévoles

10 382 bénévoles formés en 2018 sur des thèmes aussi variés que leurs engagements : *prise de fonction dans les instances, interculturalité, portage politique du projet social, accompagnement à la scolarité, BAFA, BAFD, illettrisme, lutte contre les discriminations, laïcité et valeurs de la République, dispositifs d'accès aux droits, etc.*

Valorisation du bénévolat

1 346 303 heures soit près de **838 ETP**
Les centres sociaux valorisent l'engagement bénévole à travers des chartes du bénévolat, de la formation, des temps forts...

BOUCHES-DU-RHÔNE

Centre social Saint-Just (Marseille 14^e) :

L'engagement bénévole et sa valorisation

Pour le centre social, le bénévole relève d'un statut particulier. Il est reconnu et identifié comme administrateur et porte une mission au profit du développement de l'association. Le compte d'engagement citoyen (CEC) permet de valoriser les heures d'implication dans une perspective de formation, notamment via le réseau de l'Union des centres sociaux.

L'implication bénévole et la reconnaissance du travail réalisé via le CEC peuvent avoir un impact très positif pour les jeunes âgés de plus de 16 ans en recherche d'orientation professionnelle ou en décrochage scolaire, de même que pour les adultes sans emploi. Elles contribuent à l'estime de soi. Cette pratique encore peu répandue mérite une utilisation plus régulière et ouvre des perspectives vers la VAE ou des formations qualifiantes.

LE PARTENARIAT AU CŒUR DES MODALITÉS D'INTERVENTION DES CENTRES SOCIAUX

Les centres sociaux agissent en concertation avec l'ensemble des partenaires sociaux, politiques, techniques, financiers ou opérationnels du territoire pour construire avec les habitants les projets et solutions aux besoins sociaux.

Des partenariats de proximité pour soutenir la vie associative locale

Trois types de partenariat :

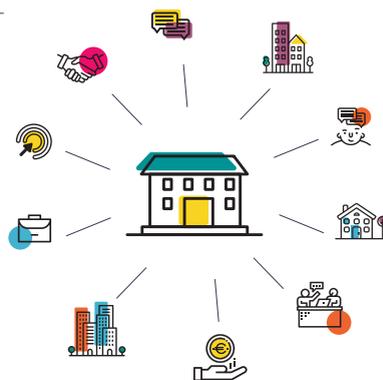
- **De service** souvent lié à de la logistique : photocopies, prêt de salles...
 - **De ressources** : aide à l'élaboration des projets, offres de formations.
 - **Soutien méthodologique et coproduction** : l'association accueillie et son action sont alors parties intégrantes du projet social.
- + de **31 800 associations** partenaires des centres sociaux



- 57% pour une fonction de service
- 18% pour une fonction ressource
- 25% pour une fonction partenariat

Les partenaires des centres sociaux sont :

Les communes et intercommunalités, les conseils départementaux, l'État et l'Éducation nationale, la Mutualité sociale agricole, les Caisses d'allocations familiales, et selon les projets menés : les bailleurs sociaux, les Agences régionales de santé, les CARSAT, l'Union européenne, des acteurs du secteur privé (entreprise, acteurs de l'insertion professionnelle...).



Centre social de Vitré

BRETAGNE

Le centre propose un éventail de services : mise à disposition de bureaux ou salles, prêt de matériel, appui comptable et accompagnements individualisés permettant par exemple d'apporter réponses et conseils sur la gestion administrative et financière, ou sur l'emploi... L'année 2018 a été marquée par la mise en place des « Form'Asso », autour de 4 thèmes : gouvernance, ressources humaines, comptabilité et communication. Tout acteur associatif peut ainsi faire évoluer ses pratiques et disposer d'outils utiles au quotidien. 22 associations ont bénéficié de ce temps de formation, donnant l'occasion à ces acteurs de se connaître, de croiser leurs expériences et d'élargir leur réseau.

DES MOYENS ET DES RESSOURCES

Le centre social employeur



61 382 salariés
soit 31 en moyenne
par centre social



20 salariés
en valeur
médiane



31 929 ETP
soit en moyenne 16,2 ETP
par centre et 8 ETP
en valeur médiane

1 239
contrats
d'avenir

501
adultes
relais

1 477
jeunes en
service civique

893
postes
FONJEP

5175
stagiaires

Les formations en 2018

2 334 salariés
ont bénéficié d'une
formation qualifiante

11 014 salariés
ont bénéficié d'une
formation non
qualifiante

Les budgets, les financeurs



1 322 177 243 €
Budget cumulé

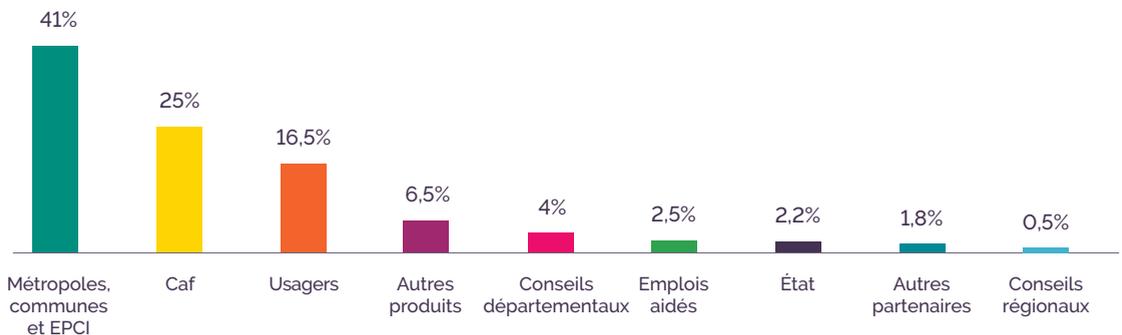
666 420 €
Budget moyen

544 422 €
Budget médian

Des budgets variables



Financeurs et produits

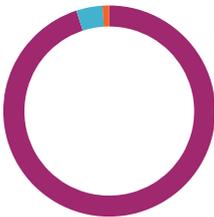


PANORAMA DES EVS

Les espaces de vie sociale sont au même titre que les centres sociaux des acteurs essentiels de la vie des territoires et de la cohésion sociale. Sénacs a élargi depuis 2018 son observation à ces structures. Les données recueillies permettent d'identifier les grandes tendances et les chiffres clefs de leur fonctionnement et leur activité. Leur nombre et leur activité se développent. Leur implication sur les territoires témoigne d'une participation active des habitants, notamment en zone rurale.

L'agrément espace de vie sociale diffère d'un agrément centre social, notamment sur la question des moyens à mettre en œuvre. Il n'impose pas, par exemple, la présence d'une fonction de direction ni d'agent d'accueil.

C'est pourquoi certains espaces de vie sociale s'appuient essentiellement, voire exclusivement sur une structuration bénévole, expliquant aussi la forte hétérogénéité des structures agréées.



Mode de gestion

95%
associatifs

4%
collectivités territoriales

1%
autre



199 636 adhésions
individuelles ou familiales,
ce qui représente
298 153 personnes



377 726
usagers réguliers



645 780
usagers ponctuels



61% des EVS
implantés sur un
territoire **rural**



39% des EVS
implantés sur un
territoire **urbain**



24% des EVS
implantés sur un
territoire **QPV**
soit **243 structures**



15% implantés
en **ZRR**
soit **152 structures**

DES MOYENS ET DES RESSOURCES : MOYENS HUMAINS

Le bénévolat au cœur du projet EVS



37 270
bénévoles
dans les EVS



7 151
bénévoles
administrateurs



12 625
bénévoles
d'activités réguliers
soit 16 par EVS
en moyenne



17 479
bénévoles
d'activités ponctuels
soit 22 par EVS
en moyenne

Des salariés



3 396
salariés permanents
soit 2 ETP en moyenne par EVS



2 036
salariés CDD/intermittents
soit en moyenne 2,3 salariés
et 1,1 ETP en moyenne par EVS



511
services civiques

Publics touchés par les EVS

0-3 ans
33 000 enfants



18-25 ans
34 550 jeunes adultes

4-11 ans
111 283 enfants



25-59 ans
167 993 adultes

12-14 ans
43 405 pré-ados



+ de 60 ans
79 544 seniors

15-17 ans
27 341 adolescents

Les EVS ne travaillent pas seuls ; ils nouent des partenariats pour mener à bien leurs actions et accompagner leurs publics.

Part des EVS répondants déclarant travailler avec chaque partenaire

51% Structure petite enfance
(RAM, LAEP, crèches...)

49% ALSH

53% Structure jeunesse
(Accueil jeunes, PIJ...)

43% Centre social

42% EVS

73% Éducation Nationale /
Établissement scolaire

DES MOYENS ET DES RESSOURCES : MOYENS FINANCIERS

Les budgets, les financeurs



98 550 578 €
Budget cumulé

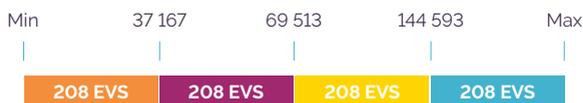


142 414 €
Budget moyen

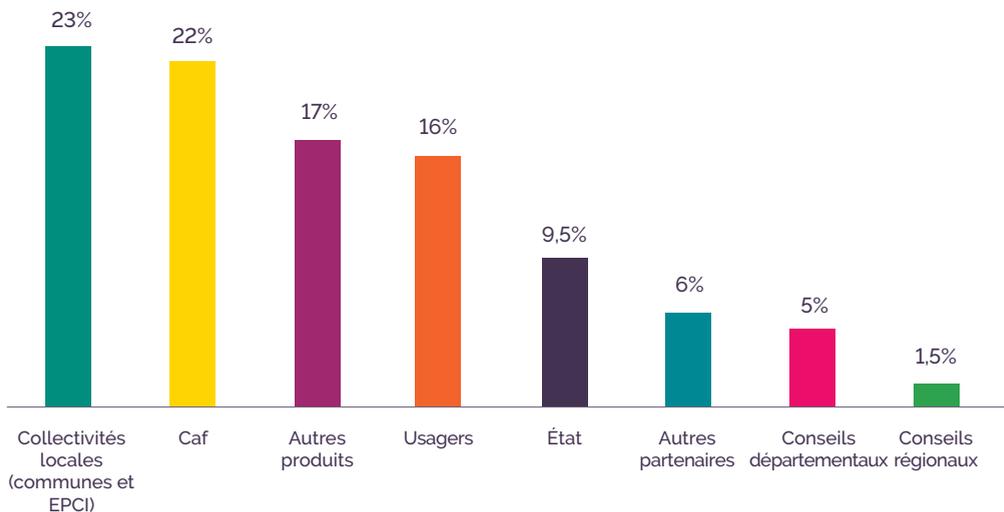


69 513 €
Budget médian

Des budgets variables



Financeurs et produits



ACCÈS AUX DROITS / INCLUSION NUMÉRIQUE

85%
des centres
sociaux

35%
des espaces de vie
sociale

mènent des **actions** pour faciliter
l'**accès aux droits des personnes**.

71% Permanence des institutions, points relais

69% Actions pour pallier aux ruptures numériques

42% Écrivain public

Autres : veille juridique, bornes interactives accès internet, labellisations MSAP



Centre Social La Maison du chemin rouge (Faches-Thumesnil) Le numérique à ma rencontre

NORD

Le centre social intercommunal La Maison du Chemin Rouge a mis en place une borne mobile pour aller au-devant des habitants du quartier qui ne viennent pas au centre social. Ce dispositif répond aussi à un souci de mobilité pour les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite. Enfin, ce dispositif itinérant permet de communiquer sur l'importance du numérique et d'accompagner les usagers dans leurs démarches en ligne et dans les « bons comportements ».

JEUNESSE

Métiers jeunesse et PS jeunes

Afin de soutenir les jeunes de 12 à 25 ans dans leur accès à l'autonomie, la branche Famille crée la PS jeunes. Expérimentée avec 12 Caf depuis 2017, elle sera généralisée au 1^{er} janvier 2020.

La PS Jeunes vise à soutenir la création de **1 000 ETP** d'animateurs qualifiés pour accompagner **500 000 jeunes** à l'horizon 2022 avec pour priorité : encourager les initiatives et renforcer l'accompagnement éducatif, y compris par les outils numériques. Dotée de 20 millions d'euros en 2022, la PS Jeunes vise à encourager une évolution qualitative de l'offre jeunesse en soutenant la professionnalisation de l'accompagnement proposé aux adolescents.

1 130 centres sociaux ont un référent jeunesse qualifié

Formations les plus représentées : **BPJEPS, DEJEPS, formations universitaires en sciences de l'éducation et BAFD.**

GERS

Centre social multipartenarial : Moi, ado d'un parent et vice-versa

Ce projet vise à répondre aux difficultés relationnelles des ados avec leurs parents, constatées par les professionnels éducatifs (notamment au sein des établissements scolaires).

Sans chercher à apporter des réponses précises sur ce sujet complexe, il s'agit de partir du point de vue de l'ado, de son vécu et de son témoignage, en inversant l'approche habituelle.

ARIÈGE

Le Léo de Foix : une résidence avec restauration sociale associative

Le diagnostic QPV a fait ressortir le manque d'hébergement pour les jeunes dans le centre ancien de Foix. Ainsi, la résidence pour étudiants et apprentis a été intégrée au projet social du centre social (volet économique). Celui-ci met à disposition les locaux, assume les charges des fluides, l'entretien des locaux, les frais de blanchisserie et prend en charge le poste de veilleur de nuit.

DÉMOCRATIE ET DÉBATS CITOYENS



55% des **centres sociaux** sont impliqués dans **une instance de démocratie participative**

Conseil de développement local, conseil municipal de jeunes, conseil de quartier, conseil citoyen

Les EVS, lieux de citoyenneté

part des EVS investis dans chaque instance

19%

Conseil de quartier

10%

Conseil local de développement

20%

Conseil citoyen

Centre social associatif *Saint-Exupéry* (Coulounieix-Chamiers)

Animer la démocratie sur le territoire

La commune a sollicité le centre social pour accompagner la mise en place du conseil citoyen et jouer le rôle d'animateur. «Travailler avec le conseil citoyen permet d'avoir une ligne directe avec les habitants, d'avoir non pas un mais deux pieds dans le quartier.» Pour le centre social, la question de la démocratie participative et représentative est centrale. « Nous jouons le rôle de filtre quand on parle aux élus et quand on rapporte les choses au conseil citoyen. » Le centre social est un facilitateur, multipliant les rencontres et les discussions.

Il veille à ce que le conseil citoyen soit très représentatif du quartier (15 conseillers sur 18 pour le collège habitants). Il les décharge des soucis matériels et administratifs (lieux de réunions, comptes-rendus...) pour qu'ils puissent se concentrer sur l'essentiel.

L'accompagnement à l'autonomie porte ses fruits petit à petit. « Il y a 4 ans, ils faisaient du porte-à porte pour expliquer qui ils sont. Certains n'osaient pas trop s'exprimer. Aujourd'hui il y en a qui préparent seuls leur discours aux élus. »

Le centre social adopte une « politique des petits pas », via des actions concrètes pour que les conseillers continuent à se sentir utiles (par exemple une cartographie du quartier pour identifier les incivilités).

Et pour la suite ? « On va intégrer le réseau des tables de quartier, antichambres complémentaires du conseil citoyen. On réfléchit aussi à la pérennisation du collectif d'habitants, pour aller plus loin que le conseil citoyen. Pourquoi pas une régie de quartier ? Le centre social est aussi un "faiseur d'acteurs". »

NOUVELLE-AQUITAINE

PROJET SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux contribue à rendre visible et à valoriser les actions et projets des centres sociaux. La période de déploiement de l'observatoire partagé des centres sociaux réalisée sur 2012-2017 a permis de couvrir l'ensemble des départements. Cette enquête est basée sur un questionnaire co-construit en inter-réseau Caf et fédérations. Depuis 2018, l'observatoire s'est élargi aux espaces de vie sociale (EVS), un questionnaire adapté à ces structures a été mis en place.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, la démarche vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux et les espaces de vie sociale, ce qu'ils sont et ce qu'ils font. Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la FCSF et l'AURACS pour l'animer sur l'ensemble du territoire. Localement, des comités de pilotage réunissant a minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour coproduire les analyses.

L'observatoire contribue à valoriser les projets des centres sociaux et des espaces de vie sociale, ce qui permet de disposer en permanence de données chiffrées et d'illustrations d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants.

L'observatoire des centres sociaux ne pourrait exister sans les personnes (salariés et ou bénévoles) qui, chaque année, répondent aux 100 questions qui leurs sont posées. Qu'elles et ils en soient, au travers de ces lignes, remerciés.

Pour aller plus loin, retrouvez toutes les informations sur le site internet :

www.senacs.fr

Une démarche pilotée et animée par la Cnaf, la FCSF et leurs réseaux respectifs.

Coordonnées

Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF)

32, avenue de la Sibelle
75 014 Paris
Contact : Eric Desroziers
eric.desroziers@cnaf.fr

Maitrise d'ouvrage déléguée - Caf du Rhône

67, Boulevard Vivier Merle
69 409 Lyon cedex 03
Contact : Matthieu Fosseux
matthieu.fosseux@cafrhone.cnafmail.fr

Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France (FCSF)

10, rue Montcalm
BP 379
75 869 Paris cedex 18
Contact : Nicolas Oberlin
nicolas.oberlin@centres-sociaux.fr

Union régionale des centres sociaux d'Auvergne Rhône-Alpes (AURACS)

Place Hector Berlioz
26100 Romans-sur-Isère
Contact : Fabrice Gout
Contact : fg@centres-sociaux.fr

DÉCLINAISONS LOCALES

Et au local...

En région ou par département, retrouvez les plaquettes locales, reflets des réalités et spécificités de chaque territoire.

2019

OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX

Hautes-Alpes

www.senacs.fr

LES PLAQUETTES

DES ESPACES DE CITOYENNETÉ

Lieux de démocratie participative, les centres sociaux et les espaces de vie sociale sont des équipements qui favorisent l'adhésion des habitants et leur implication dans les démarches de développement durable et de vie sociale collective.

Implication des habitants dans la gouvernance

- 1 585 personnes ont initié des démarches de participation
- 4 440 heures de bénévolat

Par l'implication des bénévoles dans les activités

- 5 305 personnes ont participé à 66 événements
- 356 038 minutes de bénévolat

Implication des habitants dans la gouvernance

- 34% des habitants ont initié des démarches de participation
- 66% des bénévoles ont participé à des événements

Implication des bénévoles dans les activités

- 81% des bénévoles ont participé à des événements
- 41% des bénévoles ont participé à des événements

209 associations participent au réseau

519 bénévoles ont participé à des événements

LA MAISON DES PROJETS

Lieux de médiation et d'habitat, les centres sociaux participent à l'accompagnement et à l'habitat de projets et à l'impact de territoire.

430 habitants ont été accompagnés

39 autres habitants ont été accompagnés

209 associations participent au réseau

519 bénévoles ont participé à des événements

LES ENCARTS

CENTRES SOCIAUX ET ESPACES DE VIE SOCIALE DE LA VIENNE

CHIFFRES CLÉS

- 200 associations
- 1 645 bénévoles
- 34 300 000 € de budget
- 84 000 € de budget

CENTRES SOCIAUX ET ESPACES DE VIE SOCIALE DE LA VIENNE

OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE

2019

ÉDITO

Après négociation avec l'Etat, la politique d'action sociale des Caf pour la période 2018-2020 mettra en œuvre une politique d'action sociale plus ambitieuse, au service des habitants et de leur développement durable.

Dans notre département de la Vienne, 28 structures de centres sociaux CCF et d'espaces de vie sociale (EVS) jouent un rôle essentiel en matière de cohésion sociale et de projet d'après les habitants.

Dans le cadre de nos relations tripartites établies par la loi n° 2017-1834 et du renouvellement des lois locales, l'engagement de la Vienne sera au cœur de l'année 2020 pour répondre aux enjeux et aux défis des territoires.

Le développement de la vie sociale est un enjeu prioritaire de développement durable et de cohésion sociale.

Les habitants sont acteurs, entendus, écoutés, et les pouvoirs publics et les entreprises sont impliqués.

Au-delà des chiffres, vous trouverez dans cette plaquette la richesse et la pluriété des actions conduites par les centres sociaux et les espaces de vie sociale. Elles ont pour objectif de favoriser la cohésion sociale et de contribuer à la participation des habitants.

Cette publication est réalisée dans le cadre d'un partenariat entre la Caf de la Vienne et le Réseau des Centres Sociaux et des Espaces de Vie Sociale de la Vienne, en collaboration avec la Ligue de Développement et l'Union Départementale des Maisons des Jeunes et de la Jeunesse.

Marie-Cécile, Directrice de la Caf de la Vienne
Marcelle-Agnès, Présidente de la Fédération des Centres Sociaux et des Espaces de Vie Sociale de la Vienne

eclia.ee

LES POSTERS

OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX DU TERRITOIRE DE BELFORT

LES HABITANTS

L'ENGAGEMENT CITOYEN

DES QUESTIONS DE SOLIDITÉ AU COEUR DES PROJETS COLLECTIFS

RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES

CONDITIONS DES ESPACES DE VIE SOCIALE OU TERRITOIRES DE BIELFORT

CO-PRODUITS LOCALEMENT PAR LES CAF ET FÉDÉRATIONS DES CENTRES SOCIAUX

PROJET



SENACS - SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

www.senacs.fr



UN REGARD PARTAGÉ

PAR LES CAF ET LES FÉDÉRATIONS DES CENTRES SOCIAUX